

LEUSL2711

2012-2013

L'Union économique et monétaire

5.0 crédits	30.0 h	2q

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Préalables :	Aucun.
Thèmes abordés :	Le cours se concentrera sur la description et l'évolution du processus d'intégration monétaire et des marchés financiers européen, en le situant dans son contexte mondial et en soulignant les péripéties de son histoire. Une analyse des fondements théoriques sous-jacents servira également de base à l'analyse des enjeux, des bénéfices et des problèmes liés à l'intégration monétaire et financière.
Acquis d'apprentissage	Le cours a pour but de développer une bonne compréhension du processus qui a conduit à l'UEM et à une intégration croissante des marchés financiers en Europe ainsi que des avantages et inconvénients résultant de ce processus d'intégration. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit ou oral.
Contenu :	 Dynamique, coûts et bénéfices de l'intégration monétaire : incidence de l'intégration économique, financière et monétaire, obstacles politiques et économiques. Contexte mondial de l'intégration européenne : analyse des systèmes de Bretton Woods et du régime des taux de change flexibles et du potentiel de l'Euro comme monnaie de réserve internationale. Etapes de l'intégration monétaire européenne : libération des mouvements des capitaux, ouverture du marché des services financiers et impulsions supplémentaires résultant de l'adoption de la monnaie unique. Problèmes de fonctionnement de l'UEM : combinaison de la politique monétaire centralisée et de la politique budgétaire décentralisée, contrainte du pacte de stabilité et de croissance, divergences de conjoncture et chocs asymétriques.
Cycle et année d'étude: :	> Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (horaire décalé)
Faculté ou entité en charge:	EURO